

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Management des processus industriels

- Université de Bourgogne - UB

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Formations technologiques, ingénierie, management

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette licence professionnelle (LP) *Production industrielle spécialité Management des processus industriels* est ouverte depuis 2003 et n'a pas connu de périodes de fermeture. Elle est organisée par la voie de l'alternance en partenariat avec la branche professionnelle UIMM (Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie) et a la spécificité de préparer les étudiants à un CQPM (Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie). Les étudiants de cette formation doivent signer un contrat de professionnalisation avec une entreprise partenaire. La formation est portée par le département QLIO (Qualité, Logistique Industrielle et Organisation) de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) Dijon-Auxerre et l'approche professionnelle est assurée par la Maison de l'Entreprise - ANIFOP (Association Nationale Interprofessionnelle pour le développement de la FOrmation Professionnelle). Cette formation vise à former les étudiants aux métiers liés à l'élaboration et à la fabrication d'un produit industriel à savoir : chargé de projet en conception mécanique assistée par ordinateur, technicien d'industrialisation et d'amélioration des processus, responsable de secteur en productique. Afin d'accéder à cette licence professionnelle, les possibilités sont multiples : être titulaire d'un BTS (Brevet de Technicien Supérieur), d'un DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) ou d'une licence 2 (L2) *Sciences et techniques*.

## Synthèse de l'évaluation

La construction de la formation est cohérente. Elle fait intervenir des notions générales théoriques et des compétences professionnelles orientées. Elle permet de délivrer, en plus du diplôme, un CQPM à vocation professionnelle.

Les projets et stages tiennent également une place prépondérante dans la formation. De même, l'animation de la formation est réalisée de manière équilibrée par des enseignants universitaires et des intervenants professionnels.

Cependant, cette licence professionnelle semble menacée par des difficultés à recruter (les effectifs sont en très nette baisse) et à établir des partenariats avec des entreprises d'accueil. Le réseau d'entreprises semble limité d'autant que les professionnels intervenant dans la formation font partie soit de la Maison de l'Entreprise-ANIFOP ou de la société ABAQSYS ingénierie. Par ailleurs, l'évaluation des étudiants ou les modalités du conseil de perfectionnement ne sont pas du tout explicites. La visibilité de la formation n'est pas assurée.

Le dossier est trop succinct sur certains points. Les chiffres sur l'insertion professionnelle sont faussés car les données se font au sortir de la formation. L'enquête interne réalisée au moment des soutenances indique que 20 % à 25 % des diplômés sont en recherche d'emploi. Le dossier ne donne pas d'indication sur les 6 ou 12 mois suivant l'obtention du diplôme et les données de l'enquête nationale ne figurent pas dans le dossier. La démarche adoptée ne permet pas d'apprécier l'évolution professionnelle des étudiants. Les recommandations de la dernière évaluation n'ont pas été prises en compte en ce qui concerne le renforcement du positionnement de cette licence professionnelle. Celle-ci a été invitée lors de la dernière évaluation à encourager le public étudiant vers cette spécialité. La situation en matière de recrutement s'est encore dégradée (effectifs divisés par deux en quatre ans). Les recommandations restent les mêmes à savoir « étendre les possibilités d'inscription à un plus large public et mettre en œuvre un dispositif permettant de mieux suivre l'insertion professionnelle ... renforcer le suivi des diplômés et s'appuyer sur des indicateurs précis. »

### Points forts :

- L'obtention du diplôme et de la certification (CQPM) en parallèle.
- L'excellent niveau de professionnalisation.

Points faibles :

- L'attractivité de la formation est insuffisante.
- Le suivi de l'insertion professionnelle n'est pas suffisamment envisagé.

Recommandations :

L'équipe de pilotage de la formation devrait mettre en place des passerelles pour accueillir un public plus diversifié. Il faudrait revoir les procédures de suivi des diplômés afin de pouvoir diffuser des indicateurs précis aux différents publics. Le conseil de perfectionnement devrait fournir des exemples d'actions correctives mises en place à la suite de ce dernier.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Cette licence professionnelle est organisée exclusivement par alternance (contrat de professionnalisation) en partenariat avec la branche professionnelle UIMM et vise à former des professionnels qualifiés à savoir des chargés de projet en CMAO, des techniciens d'industrialisation et d'amélioration des processus ainsi que des responsables de secteur en productique. Les étudiants obtiennent le diplôme de la licence professionnelle ainsi qu'une certification (CQPM). Les deux tiers des enseignements sont liés au domaine industriel (dispensés en tronc commun). Le tiers restant correspond à des enseignements de spécialisation via trois options possibles dans l'optique de préparer le CQPM à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- conception mécanique assistée par ordinateur</li> <li>- amélioration des processus industriels</li> <li>- pilotage de production</li> </ul> <p>Afin de rendre les étudiants opérationnels dans le contexte industriel, la formation s'effectue sur un rythme d'une semaine à l'IUT pour trois semaines en entreprise.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Cette licence professionnelle complète l'offre de formation de la filière industrielle sur le site d'Auxerre de Bac+2 à Bac+5 (un DUT, trois autres LP, formation d'ingénieurs par apprentissage) et est ancrée dans un mécanisme professionnalisant s'appuyant sur la synergie entre les formations. Par ailleurs, la formation bénéficie de structures de recherche via l'intervention d'enseignants-chercheurs même si le laboratoire d'électronique, informatique et image (LE2I) n'est pas dans le cœur de métier.</p> <p>Au niveau régional, cette LP se distingue par la transversalité des métiers visés ; une seule LP est proche thématiquement mais plus spécifique (LP <i>Conception - calculs en 3D</i>). Cependant, le dossier signale une baisse des effectifs liée à l'existence de formations concurrentes dans d'autres universités. De plus, le réseau d'entreprises n'est pas développé - alors qu'il est censé constituer le cœur de la formation - malgré un partenariat avec la branche professionnelle locale (UIMM) via la Maison de l'Entreprise-ANIFOP pour la gestion de l'alternance.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est constituée de six enseignants universitaires de l'IUT (2 Maîtres de Conférences, 1 Professeur des Universités, 1 Professeur Certifié et 2 Professeurs Agrégés), complétée par des formateurs issus de la maison des Entreprises-ANIFOP ou d'entreprises locales. L'enseignement est équilibré entre universitaires (45 % du volume horaire) et professionnels (55 % du volume horaire) reconnus dans leur domaine (et passant devant une commission d'agrément non précisée dans le dossier).</p> <p>Le pilotage de la formation est assuré par le responsable pédagogique, appuyé par le département QLIO de l'IUT ainsi que la Maison de l'Entreprise-ANIFOP. De plus, l'équipe pédagogique se réunit régulièrement (à quatre reprises par année au minimum).</p>

<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les chiffres présentés dans le tableau sont incohérents ou inexacts. En effet, pour l'année 2013-2014, 21 étudiants sur 23 ont répondu à l'enquête d'insertion, 17 sont en emploi, quatre en poursuite d'études immédiate et huit sont en recherche d'emploi (soit 29 cas évoqués ici). L'enquête « en direct » effectuée lors de la soutenance ne permet pas d'apprécier la qualité de l'insertion et l'évolution professionnelle des étudiants.</p> <p>Les effectifs sont en très nette diminution (-50 % en quatre ans) ce qui peut remettre en cause l'attractivité de la formation. Cette diminution peut s'expliquer par celle des filières Bac+2 au sein de l'Université (la liste des formations Bac+2 concernées n'est pas fournie) et par l'attractivité croissante de formations similaires au sein des autres Universités.</p> <p>En matière de réussite, le bilan est plutôt bon avec un bilan de 93 %. De plus, l'insertion professionnelle semble rapide - parfois même avant l'obtention du diplôme - néanmoins, les poursuites d'études sont trop fréquentes pour une licence professionnelle même si celles-ci sont en baisse (de 35 % à 19 %). En moyenne, 25 % des étudiants poursuivent leurs études. Le dossier ne comporte aucune statistique relative à l'enquête nationale. Les éléments récoltés proviennent uniquement de l'enquête interne, effectuée lors de la soutenance du rapport de stage. Il convient cependant de signaler que certains chiffres fournis sont incohérents.</p>
-------------------------------	---

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche est présente dans la formation via l'intervention d'enseignants-chercheurs du LEZI. On ne voit pas quels sont les liens entre les étudiants et la recherche, dans quelle mesure ces derniers participent à des travaux ou projets de recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La licence professionnelle forme des techniciens qualifiés et intégrés dans le milieu socio-économique grâce notamment à une forte implication des intervenants professionnels dans la formation. En effet, 95 % des options sont enseignées par des professionnels. Les étudiants appréhendent le fonctionnement opérationnel de l'entreprise via sept thématiques professionnelles. De même, le rythme de l'alternance favorise un travail de fond de la part des étudiants sur des problématiques industrielles ce qui peut leur permettre de s'exercer en vue de préparer leur CQPM. Enfin, les unités d'enseignement (UE) sont mises en pratique dans le contexte du projet en entreprise.</p> <p>Un livret de suivi permet d'assurer la cohérence des différentes activités en entreprise. L'objectif est de rendre l'étudiant opérationnel dans le milieu professionnel. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) précise clairement les compétences que l'étudiant doit acquérir à travers le tronc commun ou le domaine de qualification professionnelle.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les projets et stages ont une place prépondérante dans la formation. Deux unités d'enseignement sont dédiées au projet en entreprise et représentent un tiers des crédits ECTS (crédits européens) délivrés. La formation est construite autour des stages tout en s'appuyant sur les notions théoriques.</p> <p>Les projets et stages sont bien identifiés et respectent un cahier des charges défini au préalable. Les étudiants sont suivis tout au long de l'année par une équipe d'encadrement constituée d'un enseignant-universitaire, d'un responsable CQPM et d'un tuteur en entreprise. Ils doivent construire un projet professionnel en répondant à certaines attentes. Les étudiants doivent définir le contexte industriel, l'objectif final ainsi que les objectifs intermédiaires, les moyens mis à disposition, les contraintes technologiques, humaines et financières ainsi que les indicateurs à mettre en place. Les étudiants doivent soumettre un rapport écrit et le soutenir oralement devant un jury d'enseignants et de professionnels</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Cette formation ne revêt pas véritablement de dimension internationale. Des tentatives de partenariat ont pourtant été entreprises (en discussion avec l'école des Hautes Etudes des Sciences et Techniques de l'Ingénierie et du Management - HESTIM - au Maroc) mais leurs modalités n'apparaissent pas clairement dans le dossier.</p> <p>La mobilité entrante est évoquée mais complexe compte-tenu de l'organisation de la formation en alternance ; la formation ouvre ses</p>

	portés à des étudiants étrangers (accueil d'étudiants marocains). Il n'y a pas de mobilité sortante. La politique en matière de langues n'est pas décrite clairement. Néanmoins, l'anglais est enseigné par des natifs de pays anglophones.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La formation est uniquement dispensée par apprentissage. De par son approche généraliste, la formation ne met pas en place de dispositif de sélection précis. Le public visé correspond aux étudiants provenant de BTS (en majorité) ou DUT, ayant déjà une approche industrielle ; de ce fait, il n'y a aucun étudiant issu de L2. Il n'est pas fait mention de dispositifs d'aide à la réussite ou de passerelles. Enfin, le dossier précise que l'Université propose un suivi personnalisé en fonction des difficultés personnelles que pourraient rencontrer certains étudiants ; psychologues du travail, assistantes sociales ou accompagnement pour trouver un logement sont disponibles sur demande. Le nombre de sollicitations n'est pas précisé.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation est dispensée par apprentissage (contrat de professionnalisation) - sur un rythme d'une semaine d'enseignement pour trois semaines en entreprises. L'entrée est également possible par la VAE. De plus, la structure permet d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières. Le suivi administratif ainsi que certains projets sont réalisés via le numérique et ce, notamment grâce à un environnement numérique de travail. De même, un projet industriel en groupe visant à reconstituer les synergies d'entreprises via l'outil informatique est envisagé.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des candidats est classique. Elle se fait sous forme de contrôle continu d'après les textes en vigueur. Néanmoins, il n'est pas du tout fait mention des règles de délivrance des ECTS (crédits européens), des capitalisations / compensations, du côté éliminatoire de certaines notes ou de la place des projets et stages dans l'évaluation. De même, le fonctionnement du jury n'est pas explicité.
Suivi de l'acquisition des compétences	L'acquisition des compétences de l'étudiant semble maîtrisée dans la mesure où ce dernier est suivi tout au long de l'année via un livret de suivi. De même, les compétences professionnelles au poste de travail sont suivies en vue de l'obtention du CQPM via une grille de cotation. Des précisions sur les compétences sont apportées par l'ADD (annexe descriptive au diplôme) et la fiche RNCP.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est réalisé au sortir de la formation ce qui peut fausser les données en termes d'insertion professionnelle ; les résultats de l'enquête nationale ne sont pas fournis. De même, le suivi des diplômés est résumé en une ligne et aucun exemple n'est fourni concernant l'adéquation des métiers des nouveaux diplômés vis-à-vis des objectifs de la formation.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement mixte et équilibré se déroule chaque année dans le cadre de conseil d'administration mais les tenants et aboutissants de ce dernier ne sont pas mentionnés ; sa description est très insuffisante. Les étudiants participent à l'évaluation des modules - déclinée sur huit critères - mais n'interviennent pas dans le conseil de perfectionnement. De même, des réunions pédagogiques ou de terrain permettent d'évaluer la concordance des attentes de chacun.

# Observations de l'établissement



Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB  
HCERES  
Directeur du Département des formations  
20 rue Vivienne  
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON  
Chef du service Réglementation et gestion  
de l'offre de formation  
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

